



Léon PREVOST (1927)

Il y a quelques jours parvenait à l'Association la nouvelle du décès subit et prématuré de notre camarade. Cette disparition brutale et prématurée a surpris et frappé tous ses nombreux amis.

Léon PREVOST, après de solides études au Lycée et à l'Ecole Nationale Professionnelle de SAINT-ETIENNE était admis, après préparation appropriée à CHOISY, à l'E.C.L. en 1925. Dès cette époque il avait su manifester son dynamisme en faisant partie du bureau de sa promotion dont il fut l'un des animateurs. Entré à la Société GNOME-RHONE à PARIS il y effectua un séjour fructueux. Mais son destin l'attendait finalement à Saint-Etienne, à la tête des affaires industrielles auxquelles il avait attaché, depuis, toute son activité professionnelle face aux responsabilités, aux aléas, et aux risques propres à toutes les entreprises personnelles. Spécialisé dans le traitement et la protection des métaux, sa compétence fût appréciée et sa firme jouit d'une réputation justifiée.

Ses qualités de bons sens, droiture, jugement sûr, serviabilité l'avaient conduit à des activités para-professionnelles ou autres et c'est ainsi qu'il bénéficiait d'une large estime à titre d'expert auprès des Tribunaux et à la Présidence de la Chambre Syndicale du Traitement des Métaux rattachée à l'Union Syndicale et Professionnelle des Industries de Transformation de Saint-Etienne.

Il était un des plus assidus aux réunions E.C.L. de la Loire. Sa présence y était très goûtée et son abord était toujours sympathique. Secrétaire puis Président du Groupe pendant les difficiles années de guerre il avait su lui maintenir sa cohésion et sa vitalité. Il y fit preuve d'un grand dévouement. Seul il connaissait les nombreux services que, discrètement il a rendus. C'est une figure qui manquera parmi les E.C.L. et le vide de sa disparition a été douloureusement ressenti par tous.

Ses funérailles ont eu lieu le 31 janvier en la Grand'Eglise de Saint-Etienne. La foule extrêmement dense qui l'entourait a témoigné de la sympathie qu'il engendrait et des regrets unanimes qu'il a laissés.

Que Madame PREVOST et ses enfants veuillent bien trouver ici l'expression de nos sentiments attristés et le témoignage de la part que nous prenons à leur immense peine.